

PROPOSITION DE PRÊT POUR LE FINANCEMENT PARTIEL DU PROJET DE RÉHABILITATION ET DE RENFORCEMENT DE VOIRIES POUR L'AMÉLIORATION DE LA CIRCULATION À LOMÉ EN RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Date D'approbation:

16/11/2012

Pays:

TOGO

Localité :

le littoral du pays dans la région administrative Maritime qui couvre la Capitale Lomé et les zones environnantes.

Type:

Prêt

Montant:

23 000 M FCFA

1.IDENTIFICATION DU PROJET

Le projet de réhabilitation et de renforcement de voiries pour l'amélioration de la circulation à Lomé, en République Togolaise a été identifié suite à l'octroi d'une avance de fonds accordée par la BOAD au Togo pour le financement des études portant amélioration de la circulation à Lomé en 2010. Les requêtes de financement du projet ont été adressées à la Banque par lettres n° 0736/PR/MPDAT/DGPD du 11 avril 2012 et n°0418/PR/MPDAT/CAB/DGPD du 01 octobre 2012 du Ministre auprès du Président de la République, Chargé de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire. Le 16 novembre 2012, l'Etat Togolais, à travers ledit ministère, a adressé à la BOAD la requête n°0749 PR/MPDAT/CAB/DGPD qui précise les choix formulées dans les ci-avant tout en redéfinissant les priorités. Le présent projet a été bâti sur cette base.

Le présent rapport a été élaboré sur la base :

- des études socio-économiques, d'avant projet détaillé, et d'impact environnemental et social du projet réalisées en septembre 2010 et actualisées en avril 2012 ;
- des conclusions de la mission d'évaluation du projet effectuée par la Banque du 10 au 19 octobre 2012 au Togo.

2. JUSTIFICATION DU PROJET

Le projet trouve sa justification essentiellement dans les considérations suivantes :

- état de dégradation actuel des voies collectrices et des voies artérielles qui convergent vers le Centre-ville ;
- insertion dans le Programme d'Actions Prioritaire du Gouvernement en matière d'Infrastructures Routières (PAP) ;
- contribution à la réduction de la pauvreté.

3. OBJET ET OBJECTIF DU PROJET

Le projet a pour objet la réhabilitation et le renforcement de 17 024 ml de voiries dans la ville de Lomé.

L'objectif global du projet est de contribuer à l'amélioration de la fluidification du trafic dans la ville de Lomé afin de garantir une mobilité plus accrue des agents économiques.

Les objectifs spécifiques du projet sont :

- i) réduire le temps de traversée de la zone du projet, d'environ quinze (15) minutes, pendant les périodes de pointe ;
- ii) réduire de 30% à partir de 2014, le coût d'exploitation des véhicules sur les axes routiers à aménager ;

4. ZONE D'INFLUENCE DU PROJET

La zone d'Influence du Projet (ZIP) du projet est située sur le littoral du pays dans la région administrative Maritime qui couvre la Capitale Lomé et les zones environnantes.

5. LES COMPOSANTES DU PROJET

Le projet comprend les cinq (05) composantes suivantes : i) études ; ii) travaux ; iii) mesures environnementales et sociales ; iv) contrôle et surveillance des travaux et vi) audit technique et financier.

6. COÛT ET FINANCEMENT

Le coût total hors taxes du projet qui s'élève à 25 630 MFCFA y compris 5% pour les imprévus physiques et 3% l'an de provisions pour hausse des prix sera financé comme suit :

BOAD (23 000 M FCFA);

Etat (2 630 M FCFA).